

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 21 OCTOBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-et un octobre, à dix heures et quinze minutes, en application des articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 2121-17, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Action Foncière du Val-de-Marne, dûment convoqué par son Président le 14 octobre 2025, s'est réuni suite, au défaut de quorum constaté lors de la réunion du 14 octobre 2025, à l'Hôtel du Département sis à Créteil sous la présidence de Monsieur Charles ASLANGUL.

En présence des membres suivants :

AGGOUNE Fatiha	DUBUS Philippe	FOSSOYEUX Dominique
AGGOUNE Fatah	DUCELLIER Nicolas	HANNI Vanessa
ASLANGUL Charles	FAURE Dominique	LEYDIER Gaëlle
DAUVERGNE Gilles	FAURE SOULET Jean-Paul	TIMERA Hawa
DOUSSET Didier	FEMEL Yvan	

Les membres suivants, excusés, ayant donné pouvoir :

Madame / Monsieur	Représentés par Madame/Monsieur
AGGOUNE Fatah ¹	LEYDIER Gaëlle
SEGURA Pierre	ASLANGUL Charles

Lesquels membres présents, forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en conformité avec l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le président ayant ouvert la séance, Madame Hawa TIMERA a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Ont également assisté à la séance :

- ✓ Madame Claire LE GALL, Directrice – SAF94
- ✓ Madame Audrey ZEBO, Responsable administrative et financière - SAF94
- ✓ Madame Béatrice CHOVINO, Assistante administrative – SAF94
- ✓ Monsieur François RODDE, Chef du service aménagement – Département du Val-de-Marne
- ✓ Madame Laura ANTOINE, Inspectrice – Paierie Départementale
- ✓ Monsieur Julien LAUDET-HADDAD, Directeur du cabinet de Mme La Maire de Limeil-Brévannes
- ✓ Monsieur Alexis THIELAND, Responsable Pôle finances et fiscalités STRATORIAL

Objet : Délibération n° 2025-18 C Modification des statuts

Nombre de conseillers en exercice : 42	Blancs et nuls : 0
Présents à la séance : 11	Ont voté pour : 13
Représentés : 2	Ont voté contre : 0
Votants : 13	Abstention : 0
Déports : 0	

A l'issue des débats de la délibération n° 2025-17 C, Monsieur Didier DOUSSET a quitté la séance à 12h14 et Monsieur Nicolas DUCELLIER à 12h30.

¹ Monsieur Fatah AGGOUNE a quitté la séance à 12h00 et a donné pouvoir à Madame Gaëlle LEYDIER à partir de la délibération 2025-18 C.

**SYNDICAT MIXTE D'ACTION FONCIERE
DU DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE
(SAF94)**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N° 2025-18 C
Séance n° 4 du 21 octobre 2025

Objet : Modification des statuts du syndicat

Objet : Mise à jour des statuts du syndicat

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5721-2,

Vu l'arrêté de création du Syndicat mixte d'Action Foncière n°96/3890 en date 31 octobre 1996, par Monsieur le Préfet du Val-de-Marne,

Vu les arrêtés de Monsieur le Préfet du Val-de-Marne portant modification des statuts du syndicat :

- n° 2004- 4535 du 29 Novembre 2004,
- n° 2017-4524 du 20 décembre 2017,
- n° 2022-04564 du 16 décembre 2022,

Vu le rapport 2025-18 C de Monsieur le Président,

Considérant l'intérêt de procéder à une actualisation des modalités de fonctionnement du syndicat,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : C'adopter les modifications apportées aux statuts du syndicat tels qu'annexés à la délibération.

Article 2 : Cette délibération entrera en vigueur à compter de la publication de l'arrêté du représentant de l'Etat dans le département.

Le Président du SAF94

Charles ASLANGUL

